

Per Steamur, via Liverpool.

dodis.ch/41314

Berne, le 4. Décembre 1838.

N. 37.



LE CONSEIL FÉDÉRAL SUISSE

au
Consul de la Confédération Suisse à New-York

Monsieur,

Comme vous le voyez par la lettre, datée du [redacted] dont copie est jointe, le Consul Suisse au H. C. [redacted] plaint à nous de ce que le Gouvernement de Berne se refuse de rembourser les avances qui ont été faites à de ses ressortissants qui ont émigré dans le temps en Amérique, pour leur faciliter le retour dans leur patrie.

Nous avons donc eu devoir demander à ce Gouvernement des Directions pour votre gouverne et celle du Consul Suisse au H. C. dans les cas qui se présenteront à l'avenir, de rapatriement de ressortissants bernois, et cette lettre se prononce positivement et évidemment pour que l'on ne facilite pas le retour dans leurs foyers aux Bernois dans l'indigence, mais qu'on cherche au contraire à

Avec une annexe.

Dodis



les engager à se tenir d'affaires en Amérique en leur remettant
des subsides de la somme allouée chaque année par le
Gouvernement de Berne à la Société suisse de Bienfaisance
de votre ville.

Veuillez en prendre acte et recevoir, Monsieur,
l'assurance renouvelée de notre parfaite considération.

Au nom du Conseil fédéral,
Le Président de la Confédération:

Erjuz

Le Chancelier de la Confédération:

Schiff.